



Collecte de fonds pour les inondations en Colombie-Britannique

L'automne dernier, l'ACVP et l'ACPV de l'Ouest canadien et l'Association des vétérinaires aviaires de l'Ouest ont fait la promotion d'une page Go Fund Me pour les fermes touchées par les inondations en Colombie-Britannique. Plus de 108 000 \$ ont été recueillis et 21 demandes de financement ont été reçues. Quatre fermes qui avaient demandé moins de 8 000 \$ ont reçu le montant demandé, et les 17 autres fermes ont reçu 5 369,41 \$.

Santé animale Canada - Comité UAM/RAM

Le comité UAM/RAM de Santé animale Canada a convenu qu'il serait utile d'établir des liens plus étroits avec les groupes d'espèces vétérinaires. Ils ont demandé si l'ACVP-CASV et l'ACVB seraient intéressées à ce qu'un représentant se joigne au comité. Le Dr. Kurt Preugschas s'est joint au comité en tant que représentant de l'ACVP-CASV.

Rapports de renseignement CoV-SDAP et DCVP

Profil de risque mis à jour pour le coronavirus du syndrome de diarrhée aiguë du porc afin d'inclure la sensibilité des volailles à ce virus.

<https://www.cezd.ca/CAHSS/Assets/SharedDocuments/CMEZ-CoV-SDAP-profil-de-risque-28-avr-2022.pdf>

Fiche de renseignement :
Deltacoronavirus porcin (DCVP)
potentiel de transmission inter-espèces - mai 2022.
<https://www.cezd.ca/CEZD/Assets/Documents/DCVP-Fiche-de-Renseignment-Potential-de->

Énoncé de position - Procédures chirurgicales à la ferme et surveillance

vétérinaire - Le Conseil d'administration de l'ACVP-CASV a approuvé un énoncé de position qui définit les procédures chirurgicales majeures et mineures.

Les procédures chirurgicales majeures impliquent l'incision de la peau et des tissus sous-jacents pour accéder aux principales cavités corporelles, telles que l'abdomen ou le thorax. Elles comportent un risque élevé inhérent d'infection et(ou) une période de récupération prolongée. Les procédures chirurgicales majeures ne doivent être pratiquées que par un vétérinaire agréé, sous anesthésie et analgésie appropriées. Les procédures chirurgicales mineures (incisions qui ne donnent pas accès aux cavités corporelles principales) doivent être réalisées, en consultation avec un vétérinaire agréé, par une personne ayant reçu une formation appropriée et une surveillance vétérinaire, ainsi qu'une utilisation appropriée de l'anesthésie et de l'analgésie.

Tous les énoncés de position de l'ACVP-CASV sont disponibles sur le site Web à l'adresse suivante <https://www.casv-acvp.com/communications.html>

Accès aux produits pharmaceutiques vétérinaires

Le 10 mai, l'ACVP-CASV et le Conseil canadien du porc ont rencontré la Direction des médicaments vétérinaires et l'ACIA pour discuter de l'accès aux produits pharmaceutiques vétérinaires. Cette réunion faisait suite à une table ronde plus large réunissant des groupements de producteurs nationaux et des associations de vétérinaires, tenue en février.

Plusieurs questions et préoccupations ont été soulevées, notamment l'accès aux médicaments en général qui devient plus difficile. Non seulement certains produits ne sont pas homologués pour être utilisés au Canada, mais d'autres sont également abandonnés. Par exemple, certains antibiotiques et anti-inflammatoires (Apralan, solution orale Spectram pour porcelets, Predex 2X).

Les vétérinaires porcins ont également des options limitées pour faire face aux virus, bien qu'il existe des vaccins disponibles aux États-Unis. Il serait très bénéfique d'avoir une approbation régionale pour l'utilisation du vaccin autogène contre la grippe.

Il existe peu d'analgésiques disponibles pour l'utilisation chez les porcs, ce qui remet parfois en cause le bien-être optimal des animaux. Actuellement, certains médicaments anesthésiques et analgésiques sont homologués pour être utilisés chez les animaux de compagnie, mais ils sont moins nombreux à l'être chez les animaux d'élevage. Il est nécessaire d'approuver les médicaments anesthésiques et analgésiques pour les espèces animales destinées à l'alimentation, et de fournir aux vétérinaires et aux producteurs des délais d'attente appropriés pour ces médicaments. Nous avons exhorté les organismes de réglementation fédéraux à élaborer des programmes qui facilitent l'approbation de médicaments anesthésiques et analgésiques adaptés aux espèces.

L'ACVP-CASV continuera à travailler avec les autres associations nationales de vétérinaires et les groupes nationaux de producteurs spécialisés pour plaider en faveur d'un meilleur accès aux produits de santé vétérinaires.

[transmission-interespeces-2022-05-16.pdf](#)

Publicité dans la lettre d'information de l'ACVP-CASV

L'ACVP-CASV accepte les annonces classées (par ex., les offres d'emploi) dans le bulletin électronique. Le coût est de 125 \$ par semaine pour les petites annonces. Pour les annonces de type promotionnel et marketing, nous offrons une bannière publicitaire hebdomadaire au prix de 500 \$ par semaine. Le bulletin ACVP-CASV est envoyé à 180 membres de l'association chaque semaine. Nous distribuons également des bulletins techniques pour les produits pharmaceutiques vétérinaires et autres produits de santé homologués (1 000 \$ par bulletin). Il existe des forfaits publicitaires pour les entreprises intéressées par une combinaison d'annonces classées, de bannières et de bulletins techniques.

Si vous êtes intéressé par des possibilités de publicité, veuillez contacter Krista Bates au bureau de l'ACVP-CASV à krista.tfio@bell.net, 519-669-3350.

Le SHIC enquête sur le risque potentiel du parvovirus 2 canin pour les porcs

En octobre 2020, le séquençage en laboratoire du tissu pulmonaire d'un porc américain a révélé la présence du parvovirus canin 2 (CPV2). La détection inattendue du CPV2 a été considérée comme une découverte fortuite dans un tissu pulmonaire ne présentant pas de lésions significatives et ne contribuant pas à la maladie. Cependant, comme il s'agissait de la première détection connue du CPV2 chez les porcs, le SHIC a financé des recherches pour déterminer si le CPV2 pouvait constituer un risque de maladie émergente pour les porcs.

Dans l'ensemble, la recherche a déterminé que, bien que le CPV2 soit capable de se propager chez les porcs, le virus ne semble pas être hautement pathogène pour les porcs. La vigilance du secteur doit être maintenue car les mutations du CPV2 au fil du temps peuvent modifier la situation

Réévaluation des antimicrobiens d'importance médicale par la DMV

La Direction des médicaments vétérinaires (DMV) de Santé Canada entreprend une initiative sur la résistance aux antimicrobiens afin de réévaluer les étiquettes de certains antimicrobiens d'importance médicale à usage vétérinaire, en se concentrant sur ceux dont la durée est indéterminée ou prolongée. On considère que la durée prolongée est supérieure à 14 jours.

Un examen initial effectué par la DMV a permis d'identifier une centaine de produits contenant 18 ingrédients actifs qui entrent dans le cadre de cette initiative. La majorité des produits font partie des catégories II et III. La liste continuera d'être affinée et mise à jour au fur et à mesure que des analyses supplémentaires seront effectuées par la DMV. La liste préliminaire comprend les ingrédients actifs suivants :

Les intervenants visés seront contactés dans les semaines et les mois à venir pour

Amoxicilline	Avilamycine	Bacitracine
Chlortétracycline	Fusidate de diethanolamine	Framycétine
Lincomycine	Néomycine	Oxytétracycline
Pénicilline G	Polymyxine B	Spectinomycine
Sulfonamides	Tétracycline	Tiamuline
Tilmicosine	Tylosine	Virginiamycine

assurer un engagement plus ciblé sur l'analyse de la DMV, les résultats obtenus à ce jour et l'échéancier de l'initiative.

Ce projet s'appuie sur [le cadre](#) publié par la DMV (2020) pour guider la réévaluation post-commercialisation des antimicrobiens importants sur le plan médical et complète les mesures réglementaires et politiques déjà mises en œuvre visant à faire progresser l'utilisation responsable des antimicrobiens chez les animaux, tout en maintenant l'accès à des antimicrobiens sécuritaires et efficaces sur le marché. Pour en savoir plus sur le projet de réévaluation et l'analyse initiale des produits par la DMV, vous pouvez consulter [l'avis aux intervenants](#) que nous avons récemment publié.

Congrès 2022 sur la main-d'œuvre vétérinaire canadienne

Noémie van Vyve a représenté le Conseil d'administration de l'ACVP-CASV au Congrès 2022 sur la main-d'œuvre vétérinaire canadienne qui s'est tenu à Ottawa le 14 juin 2022. Le Congrès se voulait une première étape dans la coordination d'une approche collaborative canadienne pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre vétérinaire au Canada.

Il y avait 55 participants représentant différentes organisations de vétérinaires et d'autres professionnels de la santé, par exemple, l'ACIA, les universités, les collèges vétérinaires, les pratiques d'entreprise et rurales, etc.

Deux sujets clés ont été explorés : l'offre de vétérinaires et le maintien et la prestation de notre profession. Les actions suggérées sont les suivantes :

- faciliter l'accréditation des vétérinaires formés à l'étranger, par ex., envisager la création d'un centre d'examen spécialisé pour les vétérinaires formés à l'étranger, évaluer les systèmes d'accréditation autres que l'AVMA pour les écoles étrangères afin de simplifier l'entrée ;
- rester en contact avec les Canadiens qui étudient à l'étranger, afin d'augmenter les chances qu'ils reviennent travailler au Canada ;
- réévaluer les critères d'admission dans les collèges vétérinaires canadiens et réfléchir à la diversité croissante dans notre profession ;
- optimiser le modèle d'enseignement pour augmenter le nombre d'étudiants dans les établissements existants ;

épidémiologique et augmenter le risque de maladie pour les porcs.

Pour lire l'article complet, cliquez [ici](#)

- offrir une formation aux personnes qui ont quitté la profession pendant un certain temps, afin de faciliter leur retour (vétérinaires et TVA) ; et,
- maximiser l'utilisation des TVA, comprendre ce qu'ils sont autorisés à faire et développer la co-responsabilité.

Susan Fitzgerald au nom du Conseil d'administration de l'ACVP-CASV.

Mission : *Être une voix réactive et proactive pour les vétérinaires œuvrant dans l'industrie porcine au Canada.*